

Le renouveau des séries belges francophones

« Pour nous, c'est une création de mouvement. On voit émerger un secteur. » **Séverine JACQUET**

13 Treize projets de nouvelles séries sont dans les tuyaux de la RTBF. Dans des styles très variés.

Ce jeudi, la série belge « Ennemi public » est projetée une 2^e fois à Séries Mania, festival parisien spécialisé dans les séries. Avec peut-être un nouveau prix à la clé. Rencontre avec ses réalisateurs.

● **Interview :**
Marc UYTTERHAEGHE

Matthieu Frances et Gary Seghers. Ils ont un peu plus de la trentaine et sont les deux réalisateurs d'*Ennemi public*, la série sur laquelle parie la RTBF pour prendre le relais du succès de *La Trêve*, à partir du dimanche 1^{er} mai. Une série directement inspirée par l'affaire Dutroux, mais qui s'en distancie aussi rapidement. Sélectionnée – avec *La Trêve* d'ailleurs – au Festival Séries Mania, qui se déroule à Paris, elle pourrait à nouveau se voir primée, après avoir déjà séduit le jury du MIP TV à Cannes début avril. De quoi donner un nouveau coup de projecteur sur le Fonds Séries de la Fédération Wallonie-Bruxelles lancé avec la RTBF en 2013 et qui semble porter ses fruits.

C'est la libération de Michelle Martin en août 2012 et son hébergement chez les Sœurs darisses de Malonne qui vous ont inspiré le scénario ?

Matthieu Frances : Oui. Comme tout le monde, on a vu les images. Immédiatement, on en a discuté avec Gilles de Voghel, Antoine

Bours, Christopher Yates et Fred Castadot (NDLR : ils cosignent le scénario) et on s'est dit que c'était une situation de dramaturgie exceptionnelle.

Vous savez que vous risquez de réveiller certaines choses...

M.F. : Bien sûr ! Mais on pense aussi qu'il est temps d'en parler. La série est un bon médium pour ça. Cela permet d'aller très loin dans la psychologie des personnages et d'évoluer.

Gary Seghers : Il y a quand même une nuance importante, c'est que le personnage de Guy Béranger n'est pas un pédophile. Nous avons voulu éviter ce côté sexuel. C'est là où la rupture se fait.

M.F. : On a plutôt voulu créer un Hannibal Lecter belge.

Justement, quelles ont été vos sources d'inspiration ?

M.F. : Elles sont plus cinématographiques que télévisuelles, en fait. Mais c'est clair que des séries comme *Breaking Bad* ou *True Detective*, *Twin Peaks* nous ont aidés dans la manière d'écrire. Et puis il y a des films comme *Le silence des agneaux*, *Prisoners*... Mais on s'en est très vite détachés.

Cette série a été réalisée dans le cadre d'un budget dont la « justesse » a été fort critiquée par Matthieu Donck, créateur de « La Trêve ». Votre avis ?

M.F. : Nous sommes totalement solidaires avec Matthieu. Mais on ne va pas en rajouter une couche. Tout le monde sait que ce sont des budgets riquiqui pour ce genre de projet (NDLR : 2,5 millions d'euros pour 10 épisodes, dont 1,25 million d'apport du Fonds Séries). C'est quasiment la moitié de la moyenne européenne. Mais on s'est dit qu'on n'allait pas faire de ce mini-budget une religion. Maintenant, forts du succès de *La Trêve* et, je l'espère, d'*Ennemi public*, j'espère que nous allons pouvoir en parler...

Tout n'est pas négatif...

M.F. : Non, bien sûr que non ! On

« Personnellement, je voulais que la série soit diffusée plus tard. Mais ils ont leur stratégie et on leur fait confiance. »

nous a laissé une liberté énorme. Et ça, je pense qu'il y a très peu de

chaînes dans le monde qui l'offrent. Nous avons pu aborder un sujet «touchy» avec beaucoup de liberté, surtout pour une chaîne publique généraliste. C'est courageux de leur part.

Est-ce un inconvénient d'arriver après «La Trêve», qui développe une intrigue policière dans un petit village des Ardennes, avec un flic inexpérimenté et un autre qui vient de Bruxelles ?

M.F. : On se connaît très bien avec Matthieu Donck, on regarde les mêmes choses... Donc forcément, il y a des choses qui se recroisent. Moi, personnellement, je voulais que la série soit diffusée plus tard. Mais ils ont leur stratégie et on leur fait confiance. Et puis, les séries sont différentes sur plusieurs points : ce n'est pas du tout la

même histoire, la même ambiance, le même look... Au fil du temps, les gens ne vont plus faire la comparaison.

Une saison 2 est déjà écrite ?

M.F. : Non ! (rires) Mais elle a été déposée en commission. Nous avons prévu de la développer sur trois saisons. On devrait démarrer l'écriture cet été. Mais on a d'abord besoin de recul. Il faudra analyser ce qui a marché ou pas...

Est-ce qu'avec tous ces projets de séries belges qui arrivent, on ne risque pas de retomber assez rapidement sur les mêmes acteurs ?

M.F. : Quand on regarde les séries américaines, on voit les mêmes acteurs tourner. Mais cela se fait à cinq ans d'intervalle. Ici, la RTBF s'est lancée dans un plan ambi-

tieux de quatre séries par an. Pour la petite Belgique francophone, je pense qu'il n'y a pas un vivier d'acteurs suffisant...

Vous avez reçu un prix le MIP Drama Award à Cannes. Une fierté pour vous ?

M.F. : C'est la première fois que ce prix était organisé. Le niveau très élevé, avec un blockbuster de la BBC ou une série d'Europacorp (NDLR : Luc Besson)... C'était complètement inespéré de gagner un prix. C'était Noël à Pâques. Chris Long, réalisateur du *Mentalist* ou de *The Americans*, présidait le jury. Quand quelqu'un comme lui vous dit qu'il trouve votre série géniale, que vos personnages sont déments, cela fait du bien ! ■

L'HISTOIRE

Guy Béranger (Angelo Bison), meurtrier d'enfants et ennemi public numéro 1, est arrivé au bout de sa peine de prison. Son transfert en conditionnelle à l'abbaye de Vielsart provoque l'émoi populaire dans tout le pays et particulièrement au sein de ce petit village.

Si la plupart des moines de l'abbaye voient d'un

mauvais œil l'arrivée du «monstre» dans leur paisible communauté, Lucas (Clément Manuel), un jeune moine veut croire en la sincère rédemption de Béranger. Mais lorsqu'une fillette disparaît aux abords de l'abbaye, c'est tout le village de Vielsart qui s'enflamme.

Chloé (Stéphanie Blanchoud), la jeune inspectrice chargée de la sur-

veillance de Béranger s'engage aux côtés du chef de la police locale, Michaël (Jean-Jacques Rausin), dans une enquête complexe qui fait resurgir en elle de douloureux souvenirs. Confrontés à une foule assoiffée d'auto-justice et à une confrérie prête à tout pour préserver la réputation de son abbaye, Chloé, Michaël et Lucas devront unir leurs forces pour rétablir l'ordre et la vérité... ■

«Le pari : créer une case spécifique»

Séverine Jacquet est responsable de l'Unité fiction de la RTBF. Une responsable pour le moins heureuse, puisque la fiction belge francophone semble trouver un nouveau souffle, au point même que l'AFP (Agence France Presse) y a consacré une dépêche au début du mois. Et si le contrat initial de quatre séries par an ne sera pas respecté cette année : «on aurait bien aimé, mais nous ne serons pas prêts», pas moins de treize nouveaux projets sont sur les rails (en cours d'écriture, de production ou de tournage), dans

tous les genres : des intrigues policières, de l'humour, du fantastique... Une diversité que ne reflétera malheureusement pas la diffusion d'*Ennemi public* juste après *La Trêve*. «Il va sûrement y avoir de la comparaison, reconnaît Séverine Jacquet. Mais nous faisons le pari de créer une case spécifique le dimanche soir. Il y avait beaucoup de monde devant *La Trêve*, mais il y a aussi des gens qui ne l'ont pas regardée et qui seront peut-être intéressés par *Ennemi public*. Pour nous, c'est une création de mouvement. On voit émerger un secteur. Mais franche-

ment, on fait le pari que les gens ne seront pas lassés.»

Concernant le budget jugé trop étriqué par les auteurs, la responsable de l'Unité fiction ne ferme pas la porte à la discussion. «Pour les saisons 2, c'est en discussion. Mais concernant l'apport de la chaîne, c'est une autre question. Cela se discute en ce moment. Nous sommes tous soufflés par le succès. On n'avait pas imaginé que France 2 rachèterait *La Trêve* pour du prime time. Nous devons tirer un bilan économique et voir si l'on doit calculer sur de nouvelles bases.» ■

M.U.

Le fonds séries, quèsaco ?

Lancé en 2013 par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF, le fonds séries belges a pour ambition de soutenir la création de quatre nouvelles séries belges francophones par an.

Dans le cahier des charges que les auteurs/réalisateurs doivent remplir, on insiste beaucoup sur l'identité belge, même si l'on précise aussi que les œuvres «devront également refléter des problématiques plus universelles pour favoriser la circulation internationale.» Un pari

réussi avec la première série diffusée au printemps – *La Trêve* – qui a déjà été vendue à France 2, la TSR (Suisse) et la VRT chez nous. D'autres pays seraient sur le coup.

Il est également précisé que les projets doivent mettre en valeur le patrimoine de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi que les jours de tournage doivent être de six ou sept par épisode.

Les aides promises sont de 35 000 € pour la 1^{re} étape de développement (épisode 1 dialo-

gué, synopsis des épisodes 2 à 10, dossier de production...); de 200 000 euros pour la poursuite du développement et de 30 000 € pour la réalisation d'un pilote court de 10 minutes.

Les aides à la production du fonds s'élèvent à 117 600 € par épisode de 52 minutes et ne pourront pas dépasser 50 % du montant global de la production. Ces aides à la production constituent des avances sur recettes remboursables en fonction des résultats d'exploitation. ■

ET LES AUTRES ?

Le succès de *La Trêve* suscite-t-il de l'intérêt de la part des autres acteurs de l'audiovisuel francophone pour se lancer, eux aussi, dans la production de séries ? Du côté de **Be tv**, on a indiqué début de semaine que l'on était en discussion avec la RTBF. Mais Daniel Weeckers, administrateur délégué de Be tv, est circonspect. «Je suis perplexe par rapport aux subsides. RTL a râlé un peu car elle n'a pas eu de subsides, mais elle n'a pas râlé longtemps. Quand on reste dans ce type de budget, on ne peut pas avoir de la qualité. Maintenant, c'est une excellente initiative, mais ce n'est pas tenable à long terme.»

Du côté de **RTL TVI**, on affirme aussi regarder ce qui se passe

avec attention. «Nous avons des projets qui sont en cours d'analyse. Mais on ne s'avancera pas pour l'heure, déclare Stéphane Rosenblatt, directeur de RTL Belgium. Ce succès critique et public est mérité pour ce qui constitue une nouvelle démonstration du savoir-faire belge, tant en termes de jeu que d'écriture et de réalisation. On se réjouit bien entendu de l'intérêt que les pouvoirs publics portent à la création de séries. Mais ces derniers gagneraient à pérenniser ces efforts. Tout d'abord en ne recréant pas un monopole comme c'est le cas aujourd'hui et en permettant à d'autres diffuseurs, dont RTL, de prendre part au processus. Ensuite en veillant à rémunérer à sa juste valeur le travail des équipes de création.» **M.U.**